

FORMATION DE SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES CHIMIQUES

Objectif : À l'issue de la formation, le participant sera capable d'identifier les dangers des produits chimiques présents dans son activité, de reconnaître les situations d'exposition, d'exploiter une étiquette et une fiche de données de sécurité (FDS), d'appliquer les mesures de prévention appropriées et d'alerter en cas de situation anormale.

Public concerné et prérequis : Salariés, opérateurs, techniciens, personnels de maintenance, de nettoyage et de laboratoire, encadrants exposés ou susceptibles d'être exposés à des agents chimiques. Aucun prérequis nécessaire.

Accessibilité : Formation en salle et ateliers adaptés. Toute situation de handicap peut faire l'objet d'une étude préalable pour identifier les aménagements possibles.

Durée de la formation : 7 heures en présentiel, sur une journée, hors pauses.

Tarification (2026) : Nous consulter.

Nombre de participants : Groupe de 4 à 10 personnes.

Délai d'accès : 1 mois indicatif, sous réserve de disponibilité et de contractualisation.

Modalité de déroulement : Alternance d'apports participatifs, de démonstrations, d'études de cas et d'ateliers appliqués aux produits et situations de travail des participants.

Programme de la formation :

Le programme s'articule autour de deux domaines de compétences : identifier et comprendre les dangers (DC1), puis prévenir les expositions et agir en sécurité (DC2).

DC1 (3 h) : Être capable de reconnaître les dangers chimiques et de comprendre les voies d'exposition

- △ Situer le risque chimique au travail : agents chimiques dangereux, produits purs et mélanges, activités exposantes, accidents et maladies professionnelles.
- △ Identifier les dangers pour la santé, la sécurité et l'environnement : toxicité, corrosion, sensibilisation, CMR, inflammabilité, réactivité et effets aigus ou chroniques.
- △ Reconnaître les voies de pénétration (respiratoire, cutanée, digestive), les circonstances d'exposition et les premiers signes d'alerte.
- △ Décrypter l'étiquetage CLP : pictogrammes, mentions de danger (H), conseils de prudence (P), mentions d'avertissement et identification du produit.
- △ Utiliser une FDS : repérer les informations utiles parmi ses 16 rubriques (dangers, premiers secours, stockage, protection, gestion d'un déversement).

DC2 (4 h) : Être capable de prévenir les expositions et d'adopter les conduites adaptées

- △ Repérer les expositions sur un poste de travail : inhalation de vapeurs, poussières et aérosols, contact cutané, projections, transvasement et coactivité.
- △ Appliquer les principes généraux de prévention : suppression ou substitution, réduction à la source, confinement, ventilation, organisation du travail et signalisation.
- △ Choisir et utiliser les protections adaptées : protections collectives prioritaires, gants compatibles, lunettes, vêtements, protection respiratoire selon les consignes et l'évaluation des risques.
- △ Manipuler et stocker en sécurité : lecture des consignes, étiquetage des contenants, incompatibilités chimiques, rétention, hygiène et déchets dangereux.
- △ Réagir à un incident : sécurisation sans exposition supplémentaire, alerte, conduite à tenir selon les procédures et la FDS (projection, inhalation, fuite ou déversement).
- △ Atelier terrain : analyser une situation de travail et une FDS, identifier les écarts, proposer des actions de prévention réalistes et vérifier les acquis par un quiz final.

Méthodes pédagogiques :

Exposés interactifs, supports visuels, échanges de pratiques, exercices sur étiquettes et FDS, jeu de reconnaissance des pictogrammes, analyse de situations professionnelles et étude de cas finale. Les exercices avec produits sont documentaires ou simulés, sans exposition volontaire aux substances dangereuses.

Moyens d'encadrement et d'animation :

Formateur expérimenté en prévention des risques professionnels et sensibilisé à la prévention du risque chimique. Supports projetés, étiquettes et FDS authentiques anonymisées, pictogrammes, scénarios et fiches d'analyse des risques.

Modalités d'évaluation des acquis :

Positionnement oral initial ; évaluations formatives pendant les ateliers ; quiz final et analyse guidée d'une situation de travail avec choix de mesures de prévention. Une attestation de fin de formation est remise. Formation de sensibilisation non certifiante, distincte des dispositifs France Chimie N1/N2.

Documentation remise :

Mémo DFP sur les pictogrammes CLP, les voies d'exposition, les réflexes de prévention, la lecture rapide des FDS et les conduites à tenir en cas d'incident.

Références : Code du travail, notamment articles R. 4412-38 et suivants ; règlements européens REACH (CE n° 1907/2006) et CLP (CE n° 1272/2008). Le contenu est adapté aux risques et procédures de l'entreprise cliente.